

# *Semaines Sociales de France*

Un lieu de formation, de débat  
et de proposition sur les grands  
enjeux de société

[www.ssf-fr.org](http://www.ssf-fr.org)



# Les Semaines sociales de France sont un lieu de formation, de débat et de proposition sur les grands enjeux de société.



## De nombreux thèmes

la bioéthique (2001),  
la violence (2002),  
l'argent (2003),  
l'Europe (2004),  
la transmission (2005),  
la justice sociale (2006),  
le développement durable (2007),  
la place des religions dans l'espace public (2008),  
les nouvelles solidarités (2009),  
les migrants (2010),  
la démocratie (2011)...

## UNE SESSION ANNUELLE

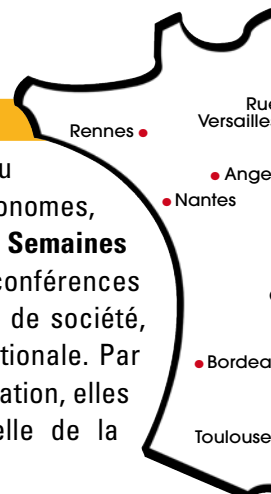
Les Semaines sociales organisent chaque année une session nationale de trois jours consacrée à une question sociale contemporaine. Ces sessions contribuent au lien social et à la recherche de solutions concrètes. Elles introduisent dans le débat public le témoignage de la pensée chrétienne.

Ces journées, qui rassemblent depuis quelques années près de **4 000** personnes, se composent de conférences plénières, de tables-rondes, de débats et font **intervenir de nombreuses personnalités** : des sociologues, des philosophes, des personnalités du monde associatif et économique, des théologiens, des hommes politiques... Depuis 2009, elles s'ouvrent à une dimension plus interactive en faisant intervenir des personnes concernées directement par le thème de la session mais n'ayant pas facilement la parole dans la société : les personnes en situation de précarité lors de la session « Nouvelles solidarités, nouvelle société » en 2009 et des migrants pendant la session « Migrants, un avenir à construire ensemble » en 2010.

Depuis quelques années, la session s'ouvre à la **dimension européenne** en invitant des intervenants ainsi que des participants de différents pays d'Europe. Ce fut le cas particulièrement en 2004 avec le thème de l'Europe et pour les sessions de 2008 à 2010.

## UN RÉSEAU À L'ÉCHELLE RÉGIONALE...

Les Semaines sociales ont un réseau d'antennes régionales. Associations autonomes, les antennes travaillent dans **l'esprit des Semaines sociales de France**. Elles organisent des conférences et des groupes de travail sur des sujets de société, reliés ou pas au thème de la session nationale. Par leur travail et lors de réunions de consultation, elles participent à la préparation intellectuelle de la session nationale annuelle.



## Les ressources documentaires des Semaines sociales de France

Les réflexions et les débats qui ont eu lieu lors des sessions nationales constituent un riche patrimoine.

Ce patrimoine est accessible :

- en intégralité, dans les Actes (éd. Bayard) disponibles en librairie
- par larges extraits, sur le site [www.ssf-fr.org](http://www.ssf-fr.org), à la rubrique « Documents ».



## DES CONTRIBUTIONS AU DÉBAT PUBLIC ET À LA LÉGISLATION FRANÇAISE

Les sessions sont bien sûr une manière de participer au débat public. Les réflexions des sessions ont ainsi contribué à plusieurs reprises à **faire avancer la législation française** dans de nombreux domaines. On peut citer notamment :

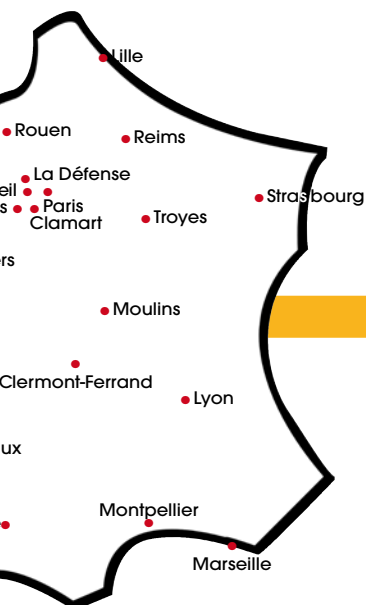
- la création d'un « complément familial » en 1919 accordé aux salariés qui sera généralisé après-guerre sous la forme des **allocations familiales** ;
- la création en 1920 de mutuelles santé pour l'accès aux soins, suivies en 1929 des premières « **assurances sociales** » qui forment le socle de ce qui deviendra en 1945 la sécurité sociale ;
- dans le domaine du logement, en 1940 dans le Nord, l'instauration à l'essai du **1% logement** qui sera généralisé après-guerre ;
- la formation permanente ainsi que le droit à la formation tout au long de la vie qui ont toujours été au centre des débats et qui se concrétisent par la **loi sur la formation continue** de 1971 et la **loi sur le DIF de 2004**. Ce dernier dispositif constitue en effet le premier pas vers la mise en place du **statut de**

**travailleur**, promu par les Semaines sociales (2000), mis en avant par la CFTC et repris dans les débats sur la « flexi-sécurité ».

- la demande d'un revenu minimum garanti en 1987 sera votée en 1989 (loi sur le **RMI**). Les réflexions sur les mesures d'accompagnement d'insertion (sessions 1995, 2000) sont **les prémices de l'actuel RSA**.

- En 2001, les Semaines sociales formulent des propositions qui seront reprises dans la **Loi Leonetti** sur la fin de vie.

Chaque année, les Semaines sociales présentent dans leurs conclusions des recommandations en matière sociale et sociétale. Ce fut le cas sur le développement durable, la place des religions dans l'espace public, la place des migrants dans la société. En 2006 notamment, elles ont établi **12 propositions pour une société plus juste**, propositions qui ont été présentées aux candidats à l'élection présidentielle de 2007.



## ...ET EUROPÉENNE

Les Semaines sociales sont présentes dans une quinzaine de pays d'Europe par le biais d'associations amies avec lesquelles elles ont créé le réseau « Initiatives de Chrétiens pour l'Europe » (IXE). Des « Semaines sociales » naissent dans plusieurs pays d'Europe : Ukraine, Slovénie, Pologne, Royaume-Uni...

## Histoire des Semaines sociales

Les Semaines sociales de France sont nées en 1904, à l'initiative de deux catholiques laïcs, le lyonnais Marius Gonin et le lillois Adéodat Boissard, afin de faire connaître la pensée sociale de l'Église, de l'appliquer et de l'adapter aux problèmes de notre temps, dans le sillage de l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) du pape Léon XIII.

## Organisation des Semaines sociales

Les Semaines sociales de France sont une association loi 1901 (association à but non lucratif). Elles disposent d'un conseil d'administration élu par l'assemblée générale et de diverses instances.

## Présidence

Les Semaines sociales sont présidées depuis 2007 par Jérôme Vignon, ancien haut fonctionnaire à la Commission européenne, qui a succédé à Michel Camdessus.

## UNE PUBLICATION TRIMESTRIELLE

Les Semaines sociales publient *La Lettre des Semaines sociales* quatre fois par an. Cette *Lettre* propose un regard sur l'actualité et informe de l'avancée des travaux de l'association.

## LES GRANDS INTERVENANTS

Aujourd'hui comme hier, des personnalités de tout premier plan et de tous horizons se sont exprimées dans les sessions des Semaines sociales. Parmi elles :

- des philosophes comme René Girard et Paul Ricœur,
- des historiens comme René Rémond et Etienne Fouilloux,
- des économistes comme François Perroux et Nicholas Stern,
- des sociologues comme Bernard Brunhes et Pierre Rosanvallon,
- des hommes de médias comme Hubert Beuve-Méry et Jacques Julliard,
- des dirigeants du monde professionnel comme Henri de Castries, Maria Nowak, Geoffroy Roux de Bézieux et Jean-Paul Bailly,
- des personnalités du monde scientifique et médical comme Xavier Emmanuelli et Axel Kahn,
- des hommes politiques et des hauts-fonctionnaires comme Bronislaw Geremek, Jean-Claude Juncker, Pascal Lamy, Nicolas Sarkozy et Dominique Strauss-Kahn.

## LES RESSOURCES DES SEMAINES SOCIALES DE FRANCE

Les Semaines sociales de France fonctionnent avec un budget annuel d'environ 800 000 € et 4 permanents. Près de 80 % des charges sont consacrées à la session nationale. Les frais de fonctionnement représentent 5 % des charges globales.

Les ressources des SSF sont assurées à 20 % par les dons des particuliers et les cotisations ; à 31 % par le mécénat et les subventions publiques ; à 34 % par les frais d'inscription à la session et les exposants ; à 15 % par d'autres produits (lettre des SSF, restauration...).



### Les Semaines sociales de France

18 rue Barbès - F - 92128 Montrouge Cedex  
Tél : + 33 (0)1 74 31 69 00 - Fax : + 33 (0)1 74 31 60 99  
[www.ssf-fr.org](http://www.ssf-fr.org) - [info@ssf-fr.org](mailto:info@ssf-fr.org)

